

La côte Bleue



Moyen



7 km



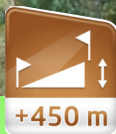
4h00



de septembre
à juin



100 m



+450 m

Accès :

A l'aller : A Marseille, aller jusqu'à la gare Saint Charles et prendre le TER en direction de Miramas. Descendre à la gare de la Redonne. Au retour : reprendre le train dans l'autre sens à la gare de Niolon en direction de Marseille.
Les horaires sur :

www.voyages-sncf.com

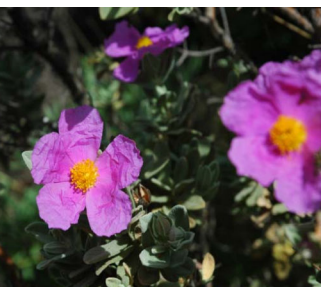
De Nice	212 km
De Marseille	0 km
D'Avignon	104 km
De Gap	180 km

Une côte bleue secrète, un chemin suspendu au-dessus des flots, et une plage unique !



Curiosité : Le ciste blanc

Cistus Albidus est de la famille des cistaceae. Cet arbrisseau de 40 cm à 1m, peu odorant, est un buisson assez dense d'aspect cotonneux. Extrêmement commun, il est un élément caractéristique de la garrigue calcicole et surtout du calcaire compact. Donc, il partage son territoire avec le chêne Kermès. En floraison de mai à juin, ses feuilles sessiles elliptiques à bords enroulés colorent la garrigue de toutes les nuances de rose. Et oui, son nom provient non pas de la couleur de ses pétales, mais bien de ses feuilles.



Itinéraire :

13

Prendre
le TER à la
gare Saint
Charles

L'itinéraire commence dès la sortie du train. **Traverser les voies**, puis descendre la route jusqu'au port de La Redonne. Sur la gauche du quai, prendre le petit escalier, puis la route à droite (1) qui se transforme en chemin (balise jaune). Continuer jusqu'à la calanque des Anthénors (30mn). Là, remonter sur la colline à droite par un petit chemin qui serpente entre les chênes Kermès. **A la calanque des Figuières**, prendre les escaliers à gauche au niveau du quai (2). Un peu plus haut, continuer sur la route vers la droite jusqu'à Petit Méjean et Grand Méjean dernières calanques habitées (1H30). Suivre le sentier du littoral qui débute juste au dessus du terrain de pétanque (3). Le sentier mène jusqu'à la petite plage du Moulon en face de l'îlot de l'Erevine. Prendre le chemin à droite avec la main courante puis le petit pierrier qui mène jusqu'à la plage où la baignade est possible (3H). Pour retrouver le chemin, remonter le pierrier puis tourner à droite, ou escalader les quelques rochers à gauche de la plage (face à la mer). Après la presqu'île du Moulon facilement identifiable, prendre le premier chemin qui remonte sur la gauche (4). Suivre ce chemin qui joue avec la voie ferrée. Au niveau de la calanque du Riflard l'ancien tunnel n'est plus accessible à cause de l'érosion. Ignorer donc le sentier à gauche et poursuivre sur le chemin qui contourne le tunnel (5) par une faille dans la roche contrebas, proche de la mer. Enfin, une fois sous le viaduc, prendre le chemin à droite et longer le chemin de fer par la route jusqu'à la gare de Niolon (4H).



IMPORTANT: L'été, l'accès au massif des bouches du rhône est interdit

L'éditeur, l'auteur ou le diffuseur ne sauraient être tenus pour responsable dans l'hypothèse d'un accident sur cet itinéraire, et ce, quelles qu'en soient les causes. Pour les secours composer le 112.

